



## ASSEMBLEE GENERALE de la FAPPAH

**Vendredi 6 avril 2018 à CRUZILLE – salle communale**

---

Préalablement à l'ouverture de la réunion, et sous une belle lumière de soir de printemps, les participants ont eu la possibilité de visiter le four à pain de la commune, rénové en 2017.



Emargements et recueils des cotisations des associations adhérentes à la FAPPAH : 32 associations adhérentes sont représentées à l'assemblée Générale ; 7 pouvoirs sont consignés. L'assistance compte 56 personnes.



Le Président de la FAPPAH, Christophe Branche, ouvre la séance à 18h 45. Il s'adresse à Mme Catherine Gabrelle, Présidente de la communauté de communes Mâconnais-Tournugeois et à M. Pierre-Michel Delpeuch, Président du Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus, en les remerciant de leur présence à l'Assemblée Générale, en dépit de calendriers très chargés pour l'un comme pour l'autre. Il salue et remercie les associations partenaires pour leur fidélité et leur représentation large à l'Assemblée en soulignant l'importance de ce partenariat, ciment de la fédération que constitue la FAPPAH.

La parole est ensuite donnée à M. François Dedienné, ancien Président de l'association « Cruzille Patrimoine » qui représente également la commune en l'absence du maire, M. Charpy-Puget retenu par ses fonctions municipales. L'association Cruzille Patrimoine, créée en 2003, s'est attachée à mener à bien plusieurs actions visant à restaurer et valoriser le patrimoine de la commune : les peintures murales et les tableaux du chemin de croix de l'église, la restauration de « la guinguette ». Ce petit bâtiment placé sur un promontoire dans les vignes, haut lieu de convivialité dans la mémoire des anciens, a été sauvé de la ruine et ré-ouvert grâce aux travaux de l'association, avec l'appui de chantiers d'été Rempart (7 ans). Autre restauration, le four à pain communal, dont le chantier a été achevé en 2017. L'année 2018 portera sur la réfection d'une ancienne salle voisine du four dont le réaménagement favorisera les manifestations de réemploi du four.

Mieux nous connaître : ce point de l'ordre du jour vise à permettre aux associations nouvellement adhérentes de se présenter.

- Mme Anne-Catherine Durel, présidente de l'Association **Les impromptus** dont le siège est à La Chapelle-sous-Brancion, se félicite d'avoir été accueillie au sein de la FAPPAH et souligne la convergence de vues entre son association et la Fédération. Son association vise à promouvoir des animations culturelles diverses au sein du patrimoine bâti du Mâconnais-Tournugeois avec pour thématiques la musique et les jardins. Le programme de 2018 sera marqué par le déroulement du 3<sup>ème</sup> festival de musique les 27, 28 et 29 juillet avec 3 concerts : quatuor avec piano (Haydn, Mozart, Schubert), sonates françaises de Franck, Fauré, Debussy, tome 2 de l'intégrale de Bach pour violon solo. Des conférences seront données à Tournus sur le thème Nature et Musique, dont une sur les buis par René Clerc. Les conférences seront gratuites, l'entrée des concerts est fixée à 16 € (15 € en prévente). Le détail de ce programme sera donné sur le site de l'association <https://lesimpromptus.fr>

- M. Claude Jouve, Président de l'Association **Renaissance du Château Pontus de Thyard**, présente son association fondée en 2001 dont le siège est à la mairie de Bissy-sur-Fley. Son film montre le château, classé monument historique et labellisé *Maison des Illustres*, rattaché au réseau des *maisons d'écrivains* ainsi qu'à l'association des *châteaux de Bourgogne-Franche-Comté*. L'association est très ouverte à tout ce qui peut être en réseau d'où l'intérêt de son adhésion à la FAPPAH. Les actions menées concernent la restauration du bâti (chantiers REMPART et d'insertion), la littérature et le patrimoine environnemental avec la plantation d'une vigne constituée de cépages qui avaient pu exister au 16<sup>ème</sup> siècle. Les activités proposées en 2018 sont nombreuses, le traditionnel « marché du curieux », nommé en référence à un personnage de Pontus de Thyard, la 7<sup>ème</sup> année d'un cycle de conférence autour de la vigne, des concerts...M. Jouve signale qu'en 2021 seront fêtés les 20 ans de l'association et les 500 ans de la naissance de Pontus de Tyard. Site de l'association <http://www.pontus-de-thyard.com>.

Christophe Branche donne ensuite la parole à Mme Catherine Gabrelle qui fait un plaidoyer pour la défense du label du Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus et exprime son attachement à ce beau territoire. Elle rappelle que 4 intercommunalités s'étaient investies pour porter et faire valider le projet initial du PAH et évoque le travail très important, alors réalisé par M. Michel Olivier. Elle souligne que le patrimoine et le paysage sont au cœur des démarches conduites dans le cadre du PLUI. Les orientations actuelles doivent se faire avec le PAH. Mme Gabrelle termine en disant qu'elle était présente au début de la FAPPAH et qu'un chemin important a été parcouru par le Fédération depuis 2011.

Après cette première intervention, M. Pierre-Michel Delpeuch évoque l'actualité du PAH dont il assure la présidence, et qui s'organise en 3 pôles :

1. Le suivi des activités courantes est porté par Loriane Gouaille.

Le concours photo sur le thème du paysage dans le PAH :

- communication en avril 2018,
- ouverture du concours de mai à fin août 2018
- réunion du jury pour les journées du Patrimoine en septembre ;

Les photos sélectionnées seront éditées sur des supports qui les valoriseront et feront l'objet d'une exposition itinérante en fin d'année 2018, notamment dans les lavoirs restaurés et couverts.

2. Le renouvellement du Label (2020)

Une attention particulière est portée sur cette échéance. M. Delpeuch souligne que le dossier de renouvellement sera examiné de façon très rigoureuse par le Ministère de la Culture via la Direction Régionale de l'Architecture et de la Culture (DRAC).

Les voies d'action : établissement d'autodiagnostic de ce qui a été fait, recherche de nouvelles capacités de travail pour monter le projet du PAH renouvelé, recherche d'ouverture et de redéfinition des contours du PAH par l'accueil de communes proches et cohérentes (exemples de communes du territoire entre Saône et Grosne), s'attacher à la définition de la gouvernance de ce PAH renouvelé pour les 10 ans à venir...

3. Rendre très visible le territoire du PAH par la production :

- d'un livre sur le paysage ; le contenu est prêt, la mise en forme est avancée, une partie reste vierge dans l'attente du résultat du concours photos ;
- d'un guide de visite du territoire au travers de 5 itinéraires de visite. Ce guide sera réalisé en collaboration avec les Offices du Tourisme ;
- d'un atlas du Patrimoine, qui rassemblera 70 fiches signalétiques visuelles (format à déterminer, 2 ou 4 pages) de l'ensemble des communes du PAH.

Christophe Branche remercie ces deux intervenants en soulignant combien il est important pour les associations de savoir que leurs élus partagent leurs préoccupations.

Il ajoute que la FAPPAH va répondre aux sollicitations du PAH, notamment sur le concours photo de l'été, et se félicite de l'exposition itinérante qui suivra. Une telle action est de nature à sensibiliser les populations locales.



Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 mars 2017 à Mazille :  
adopté à l'unanimité.

Rapport moral 2017 présenté par Christophe Branche :

**1) Résumé des activités 2017 :**

- La réunion « Au gui l'an neuf » du 27 janvier 2017. Un premier rendez-vous était donné à Cluny pour la visite de l'Hôtel-Dieu de Cluny que nous a ouvert M. Roland Billet, Président de l'association "Julien Griffon 1625". La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes de Château où le groupe a été reçu par le maire de la commune et l'équipe de la jeune association Château Patrimoine.
- L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 mars 2017 à la salle de l'Amicale Intercommunale de CHARLY où nous ont accueillis les associations *Les Amis du Centre Rural de Charly* et *les Amis de Michel Bouillot* en présence du maire de Mazille. (32 associations représentées, 54 participants).
- la 6ème sortie découverte du 25 juin 2017 (51 participants), avec des visites privées d'anciens doyennés clunisiens, Mazille et Bezornay, ainsi que quelques découvertes d'édifices religieux, les églises de Mazille (avec la tombe de Michel Bouillot au cimetière) et Saint-Vincent-des-Prés. Un déjeuner champêtre a eu lieu dans le cadre de la ferme biologique de Saint-Laurent à Château ;

**2) Les travaux des missions en 2017 :**

La mission communication a mené à bien la rénovation du site de la FAPPAH. Ce travail a été réalisé par un consultant, M. Cotin, accompagné de deux administrateurs FAPPAH, Christiane Marson et Jacques Rappaport.

Le nouveau site, appelé désormais **fappah.fr**, est présenté à l'Assemblée Générale. Il est opérationnel et simple d'utilisation. Les associations adhérentes à la FAPPAH ainsi que les partenaires sont invités à le consulter pour se familiariser avec son utilisation.

Une précision importante, les informations remontant des associations (annonce d'évènements, d'activités) doivent désormais être adressées via le réseau des correspondants « éditeurs ».

A la fin de la présentation, des remerciements sont adressés à Michel Horny et Michel Dunoyer qui ont assuré la conception et la gestion du site Fappah.org, lourde tâche qui a accompagné l'installation et les premières années de la FAPPAH.

Les travaux de la mission itinérances sont présentés par Martine Petrini-Poli.

La brochure « Sur les pas de Michel Bouillot, six circuits à découvrir en Bourgogne du Sud », fruit d'un important travail collectif dont elle salue la qualité, est en cours

d'impression. L'objectif de cette brochure est de faire découvrir in situ les éléments du patrimoine civil et religieux dessinés, peints ou réalisés par Michel Bouillot. Martine Petrini-Poli donne lecture de la préface de l'ouvrage rédigée par Frédéric Lafarge et rappelle l'intitulé des circuits : déambulation dans les rues de Cluny, le Clunisois, le Haut Mâconnais, la côte chalonnaise entre Gande et Guye, le Verdunois entre Saône et Doubs, et en Bresse.

Le lancement de la brochure aura lieu à l'Ecomusée de la Bresse, au château de Pierre-de-Bresse, **le dimanche 10 juin 2018**, qui sera aussi le jour de la sortie découverte 2018. Les invitations à cette sortie seront envoyées prochainement, dès que le programme de visite sera défini.

La parole est donnée à Annie Bleton-Ruget, Vice présidente de l'Ecomusée qui dessine les contours de la journée : proposition de journée en Bresse avec le matin circuit Bresse-Verdunois/ Bouillot, déjeuner au restaurant face au château, puis visite de l'Ecomusée et lancement de la brochure.

Il est procédé au vote sur l'ensemble des points du rapport moral : approbation à l'unanimité.



Rapport Financier 2017, présenté par Christophe Branche :

Le solde en banque était de 3 343,03 € au 31 décembre 2017, soit un gain de 50,46 € par rapport au 31 décembre 2016.

Le montant des cotisations est de 940 € pour 51 associations adhérentes.

Christophe Branche présente le tableau de synthèse des comptes 2017.

Pour 2018, il propose d'approuver un montant de cotisation à 20 €.

Il est procédé au vote de rapport financier : adoption à l'unanimité.



Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration :

Le mandat de trois ans est échu pour les administrateurs élus ou réélus en 2015 et toujours présents au bureau.

Titulaires : Christophe Branche, Gérard Ferrière, René Rémond;

Suppléants : Simone Mariotte, Nicole Pastoré, Etienne Petrini-Poli, Lisa Vitali

Pour les titulaires, Christophe Branche et Gérard Ferrière se représentent, René Rémond ne renouvelle pas son mandat ;

**Annie Bleton-Ruget**, présidente de Groupes Patrimoines 71, a été pressentie pour être administratrice FAPPAH et a accepté cette fonction.

Est mis au vote de l'AG : la réélection de Christophe Branche et de Gérard Ferrière, l'élection d'Annie Bleton-Ruget. Votes favorables à l'unanimité.

Pour les suppléants : Simone Mariotte, Nicole Pastoré, Etienne Petrini-Poli et Lisa Vitali se représentent.

Ces renouvellements sont mis au vote de l'AG : vote favorable à l'unanimité.

A l'issue de ces votes, Christophe Branche prend la parole pour se féliciter de l'arrivée d'Annie Bleton-Ruget au sein de la FAPPAH et la remercier pour cet engagement. Ses remerciements vont également vers ceux qui viennent d'être élus en renouvellement de mandat. Il adresse ensuite à René Rémond un message chaleureux pour saluer son investissement permanent depuis la création de la fédération et surtout les liens étroits qu'il a su tisser avec les associations adhérentes.

Il souligne que la FAPPAH recherche de nouveaux administrateurs pour compléter l'équipe actuelle et lance un appel aux membres des associations adhérentes. A tout moment de l'année, les volontaires seront les bienvenus.

Questions diverses :

- Sur l'avancement des travaux sur la signalétique, abordés par la FAPPAH. Cette question est suivie par Lisa Vitali en lien avec Loriane Gouaille, animatrice de l'architecture et du patrimoine du PAH. Il est fait observer que cette thématique est très complexe, notamment lorsqu'il s'agit de signaler un paysage ou un territoire.
- Annie Bleton-Ruget, Présidente de Groupe Patrimoines 71, indique qu'une page de la revue **Images 71** est ouverte aux associations pour leurs annonces et informations diverses, à la rubrique « actualité du patrimoine ».

La séance est levée à 20h et la FAPPAH convie les participants à un verre de l'amitié (avec des vins de Cruzille) autour d'un buffet, pour un échange convivial.

Christophe BRANCHE

Président



---

Monique PIROU

bureau/ Secrétariat